Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212203350-20251211-20251202-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SENVEN-LEHART

Séance du 11 décembre 2025

20h00

PRESENTS : BURLOT Gilbert - RAIMONDO Annette - DAVENNE Jérémy -LE FOLL Hervé – LE GRAET Anthony – FINET Sylvie — MEROT Fabien- LE LAY Cédric- GUILLOUX Eugène- LANDRIEU Anthony- LE FLOHIC Jérôme

Absents excusés :

Nombre de conseillers en exercice : 11 **Votants** : 11 **Présents** : 11 procuration : 0

Secrétaire de séance : RAIMONDO Annette

Date de convocation le :04/12/2025

2025-12-02 Modification simplifiée N°1 du PLUI de GUINGAMP Paimpol Agglomération

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-41 et suivants relatifs à la procédure de modification de droit commun des plans locaux d'urbanisme (PLU, PLUi) ;

VU la délibération DEL2023-12-254 du Conseil d'Agglomération en date du 12 décembre 2023 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

VU l'arrêté du Président n°2025-10-046 en date du 13 octobre 2025 prescrivant la modification simplifiée n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

VU la délibération du Conseil communautaire n°DEL2025-10-237 en date du 21 octobre 2025 définissant les modalités de mise à disposition du public ;

VU le projet de modification n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération notifié aux Personnes Publiques Associées (PPA) par courrier en date du 14 novembre 2025 ;

Le Conseil municipal décide, 11 voix

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 022-212203350-20251211-20251202-DE

- D'émettre un avis favorable sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération.

Le cas échéant :

- De demander que les observations annexées à la présente délibération/listées ci-dessous soient prises en compte.

Ainsi fait été délibéré les jours, mois et an que dessus

Le 18 décembre 2025

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gilbert BURLOT